

Communiqué de presse du 4 octobre 2018

HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) ACCOMPAGNE VECTAURY A L'OCCASION DE SON NOUVEAU TOUR DE FINANCEMENT DE 20 M€

Vectaury, spécialiste français de la data de géolocalisation, vient de boucler un nouveau tour de financement de 20 M€, , avec l'entrée dans son capital de Jolt Capital. Vectaury avait déjà séduit plusieurs business angels de renom.

La technologie developpée par Vectaury permet aux magasins physiques de lutter contre la croissance gransdissante du e-commerce.

Ce nouveau tour de financement permettra à la Société de consolider sa très bonne position en France dans un secteur extrêmement concurrentiel. Il lui permettra, par ailleurs, d'amorcer son développement à l'international à travers notamment des opérations de croissance externe.

Lancée en 2015 par ses fondateurs Matthieu Daguenet et Mokrane Mimouni, l'activité de Vectaury connaît un essor fulgurant avec une progression de son chiffre d'affaires passé de 1,5 M€ en 2016, à près de 4 M€ en 2017 et des prévisions de chiffres d'affaires très favorables pour 2018.



Marie-Laure de Cordovez (Associée), Thibault Chareton (Senior Counsel) et Boubacar Diao (Collaborateur) ont assisté Vectaury dans le cadre de cette nouvelle opération.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :

(mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS: Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats (anciennement Kahn et Associés) s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Fusions Acquisitions et droit boursier.